

# L'Abeille.

VOL. I.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 29 MARS, 1849.

No. 27

## SOVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE.

L'abbé Dupanloup, une des gloires du clergé de France, a publié dans les journaux une suite d'articles sur ce grand sujet; l'Abeille, trop petite pour le copier en entier, va essayer au moins de les analyser.

*Dessein providentiel de Dieu dans l'établissement de la souveraineté temporelle du Pape.*

Toutes les œuvres divines ont un caractère de simplicité et de grandeur qui domine.... "Les paroles des hommes sincères, dit Fénelon, disent ce qui est; mais les paroles toutes-puissantes du Fils de Dieu font ce qu'elles disent;" telle fut la parole qui établit pour chef de l'Église un pauvre pêcheur de Galilée. Sur cette pierre fragile elle élève un édifice immortel. Le sacerdoce chrétien et son chef suprême apparaissent dépositaires et ministres de la vérité.

Dieu, qui gouverne le monde par des lois et non par des prodiges, voulut que l'Église commençât sa royauté par un martyre de trois siècles. Les trente trois premiers pontifes n'eurent d'autres demeures que les catacombes, ni d'autre trône que l'échafaud, mais après cela, la divinité de l'œuvre étant prouvée, la Providence voulut que le Pasteur des Pasteurs eût une maison tranquille à Rome, au centre de l'Europe, pour y arbitrer sa couronne spirituelle..... que la souveraineté spirituelle qui règne par la foi sur les consciences eût une puissance temporelle assez modeste pour ne point inspirer d'ombrage aux grandes ambitions humaines et suffisante aussi pour assurer une indépendance nécessaire à la liberté du guide universel des âmes.

Certes, ce pouvoir temporel n'est pas nécessaire; si, ce qu'à Dieu ne plaise, les Romains tombaient de l'anarchie dans l'infidélité, le successeur de St. Pierre, devenu évêque de Rome *in partibus infidelium*, serait toujours le chef de l'Église universelle; mais alors que deviendrait l'Europe, l'Italie, Rome elle-même?

Certains esprits égarés ne voient dans la perte du pouvoir temporel qu'un rajeunissement de l'Église. Un culte dépouillé, des calices de verre, des prêtres à la mendicité, le Vicaire de Jésus-Christ réduit à se cacher dans les catacombes, toutes ces choses leur paraissent magnifiques et font vibrer la joie dans ces âmes sublimes! Tout en proclamant avec le vulgaire que

c'est une croix de bois qui a sauvé et qui sauvera toujours le monde, nous pensons qu'il vaut mieux suivre la route tracée par la main de Dieu, que de reculer de quinze siècles. Ce que Dieu a fait jusqu'à présent laisse pressentir ce qu'il a jugé utile pour l'avenir: la liberté de la conscience et l'indépendance de la vérité catholique furent providentiellement unies à la liberté et à l'indépendance temporelle du Saint-Siège. Bonaparte lui-même fut obligé d'en convenir à la voix d'un prêtre respecté (Mr. Timery); Bossuet l'a déclaré; la République française, l'Angleterre protestante, comme la catholique Espagne, l'avaient, le proclamé en ce moment; l'Autocrate schismatique de toutes les Russies est venu naguère rendre hommage à cette vérité dans la personne du vénérable Grégoire XVI; et le Sultan lui-même envoie des ambassadeurs à la Papauté. Quels droits furent jamais reconnus par tant d'autorités?

Quatre vérités principales vont être démontrées.

Il faut que le Pape soit libre et indépendant;

Il faut que cette indépendance soit souveraine;

Il faut que le Pape soit libre et qu'il le paraisse;

Il faut que le Pape soit libre et indépendant au dedans comme au dehors.

I. Le Pape est notre père et notre Roi par la foi, sa liberté est la nôtre et nous ne pourrions aimer à voir captif et enchaîné l'interprète auguste de la loi divine, le guide suprême de nos consciences. "La liberté religieuse des catholiques, dit Mr. de Montalembert, a pour condition sine qua non la liberté du Pape: car, si le Pape... n'est pas libre, nous cessons de l'être. Nous avons donc le droit de demander à la puissance publique... de nous garantir à la fois et notre liberté personnelle en fait de religion et la liberté de celui qui est pour nous la religion vivante."

"La souveraineté du Pape, disait un italien, est une institution européenne, universelle, c'est une institution catholique en un mot." L'ambassadeur de France a écrit: "Rome n'appartient pas exclusivement aux Romains."

L'illustre Fénelon a dit de cette ville: "Rome, c'est la commune patrie de

tous les chrétiens; tous sont concitoyens de Rome: tout catholique est Romain," — voilà pourquoi l'injure faite à la souveraineté temporelle du Pape eût en ce moment le monde entier, blessé au cœur toutes les nations catholiques, et nous fait pousser à tous un cri de douleur et d'effroi.

II. Le Pape ne peut être sujet d'aucun monarque particulier; car nous pourrions craindre de l'être avec lui. "Le Pape, dit le président Hamault, a à reprendre dans l'univers à tous ceux qui y reconnaissent; et, par conséquent, aucun ne doit lui commander."

Les plus graves auteurs et les plus humbles reconnaissent que c'est ce défaut d'indépendance qui a perdu les Patriarches de Constantinople.

Sans doute, la Vérité, même captive, est toujours la Vérité. Elle est soumise dans les prisons Mamertines comme au Vatican. Mais cet état violent, ce combat continuel où triomphe la faiblesse, n'est pas l'ordre voulu de Dieu depuis des siècles; ce ne peut être l'état régulier et permanent d'une institution divine.

III. Si le Pape ne paraissait pas libre, nous en serions blessés; il ne nous semblerait plus assez libre. Il faut que ni les intérêts contraires, ni les passions irritées ne puissent protester contre lui avec une apparence de raison.

Cette puissance établie pour le bien de tous, ennemie inflexible du mal, il faut que nul sur la terre ne puisse suspecter l'autorité, la sincérité, la parfaite indépendance de ses décrets. Écoutez là-dessus l'immortel Pie IX: "Parmi les motifs qui nous ont déterminé à laisser Rome, ce lui dont l'importance est la plus grande, c'est d'avoir la pleine liberté dans l'exercice de la puissance suprême du Saint-Siège, exercice que l'univers catholique pourrait supposer à bon droit, dans les circonstances actuelles, n'être plus libre entre nos mains."

On voit avec quels tristes et regrettables inconvénients les Papes d'Avignon furent autrefois trop dépendants des rois de France.

Toute cette doctrine, Bossuet l'a exprimée avec cette dignité et cette sûreté précise de langage à laquelle il n'y a rien à ajouter: "Dieu, dit-il, qui voulait que cette Église, la mère commune de tous les royaumes, dans la suite ne fût dépendante d'aucun royaume dans le